



Travailler ensemble dans un bassin versant:

Exemples de conflits, de challenges et de solutions



Bilder: © Reportair

- Date :** Mardi 27 juin 2017
- Heure :** 9h00 – 16h30
- Lieu :** Auditorium Joseph Deiss, Bd de Pérolles 90, Uni Fribourg
- Organisateur :** Agenda 21 pour l'eau,
en partenariat avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)

Contexte

L'eau et les milieux aquatiques font l'objet d'intérêts, d'enjeux et de convoitises multiples : utilisation des ressources pour l'approvisionnement en eau, la production de nourriture, d'électricité etc. ; préservation de la qualité des eaux de surface et souterraines et des fonctions écologiques des lacs et cours d'eau ; protection des biens, des terres et des personnes contre les inondations et les risques liés à l'eau.

Au niveau d'un lac ou cours d'eau, ces intérêts peuvent coexister et se heurter sur un même territoire, ce qui peut conduire à des conflits d'objectifs et bloquer certains projets. Pour trouver une solution à ces problèmes, il peut alors être très utile d'étendre l'espace considéré à tout le bassin versant et de tenir compte d'autres enjeux.

En 2011, l'Agenda 21 pour l'eau a publié des idées directrices sur la gestion intégrée par bassin versant. Ce guide vise à encourager une gestion des eaux qui considère le cours ou le plan d'eau dans son ensemble et se réfère au bassin versant en tant qu'unité géographique. La gestion des eaux se trouve optimisée grâce à une politique basée sur le consensus et le dialogue à l'échelle régionale, l'arbitrage transparent des intérêts en jeu et le choix d'objectifs et priorités clairement définis.

Dans les années qui ont suivi, l'OFEV s'est associé à de nombreux acteurs de la gestion des eaux en Suisse pour élaborer des bases de travail et des instruments permettant d'appliquer ces idées directrices. Derniers nés de ce travail, trois modules portant sur la gestion quantitative des ressources hydriques sont aujourd'hui à la disposition des acteurs de terrain. Dans un contexte d'évolution permanente des conditions socio-économiques et climatiques, ils montrent comment une planification régionale prospective de la gestion des ressources permet d'anticiper sur les conflits portant sur les quantités d'eau disponibles et de les éviter.

Propos

Le fait que le séminaire ait lieu à Fribourg ne tient pas du hasard. L'État de Fribourg a en effet inscrit la gestion intégrée par bassin versant dans sa législation. La loi cantonale sur les eaux entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011 prévoit une gestion globale et intégrée des eaux qui s'opère à l'échelle du bassin versant. La première intervention de la session consacrée aux conditions générales de la collaboration à cette échelle présentera ce concept de même que les difficultés et enjeux liés à sa mise en œuvre. L'OFEV passera ensuite en revue l'évolution de la gestion des eaux en Suisse depuis le début du millénaire.

La deuxième session portera sur les nouveaux instruments développés pour travailler ensemble à l'échelle régionale. Les intervenants y présenteront les bases pratiques proposées pour la gestion des ressources en eau et les fiches pratiques élaborées pour la résolution de conflits d'objectifs types. Une troisième intervention exposera un cas de collaboration sur un autre type de territoire, l'agglomération.

L'après-midi sera consacrée à la présentation et à l'étude de cas d'école. Des spécialistes exposeront leur façon de gérer les conflits et expliqueront comment les instruments et concepts peuvent être appliqués sur le terrain. Le séminaire se conclura sur une synthèse de différents points de vue.

Public visé

Le séminaire s'adresse aux spécialistes en charge de la gestion des eaux et des milieux aquatiques. Il concerne donc les personnes travaillant dans ce domaine au sein

- des services fédéraux, cantonaux, régionaux et communaux,
- des bureaux d'étude et des associations professionnelles,
- des associations de protection de l'environnement et
- des structures de recherche scientifique.

PROGRAMME

À partir de 9h00	ENREGISTREMENT ET CAFE DE BIENVENUE	
9h30 - 9h40	SÉANCE D'OUVERTURE	
10'	Allocution de bienvenue	Heinz Habegger, Vizepräsident Wasser-Agenda 21
	Modérateur de la matinée: Stefan Vollenweider, Agenda 21 pour l'eau	
9h40 - 10h25	TRAVAILLER ENSEMBLE DANS UN BASSIN VERSANT : CONDITIONS GENERALES	
25'	Comment assurer et développer une gestion réellement intégrée des eaux?	Éric Mennel, État de Fribourg
20'	L'évolution de la gestion des eaux depuis le début du millénaire vue par la Confédération	Hugo Aschwanden, OFEV
10h25 - 10h55	Pause café	
10h55 - 12h15	TRAVAILLER ENSEMBLE A L'ECHELLE REGIONALE : INSTRUMENTS ET POSSIBILITES	
10'	Fiches pratiques pour la gestion des conflits d'objectifs	Klaus Lanz, Intern. Water Affairs
30'	Bases pratiques pour la gestion des ressources en eau	Samuel Zahner, OFEV
20'	Instruments de politique agricole et gestion par bassin versant	Samuel Vogel, OFAG
20'	Incursion dans un autre domaine : agir en collaboration dans une agglomération	Felix Walter, Ecoplan
12h15 - 13h30	STANDING LUNCH	
	Modérateur de l'après-midi : Stefan Hasler, VSA	
10'	Allocution de bienvenue	Jean-François Steiert, Conseiller d'État, Fribourg
13h40 - 15h00	CAS D'ÉCOLE I	
20'	Le plan d'alimentation en eau d'Olten Gösigen - une eau de qualité pour demain	Rainer Hug, Canton de Soleure
20'	Expériences et enjeux des SPAGE genevois	Frédéric Bachmann, Canton de Genève
20'	Les rapports entre eau et agriculture dans le canton de Thurgovie	Marco Baumann, Canton de Thurgovie
15h00 - 15h30	Pause café	
15h30 - 16h15	CAS D'ÉCOLE II	
20'	Revitalisation de la zone alluviale de Riethelm	Bruno Schelbert, Canton d'Argovie
20'	Conflits entre protection et utilisation des eaux dans la vallée de l'Aar bernoise - protection de la nature et des riverains / production d'eau potable	Thomas Ammon, WVRB
16h15 - 16h45	Conclusion et clôture du séminaire	
10' chacun	Conclusions de différents points de vue	André Olschewski, SSIGE Ruedi Bösiger, WWF Christophe Joerin, Fribourg
16h45	Clôture du séminaire et apéro	

Informations générales

Inscriptions

Les inscriptions se font exclusivement sur le site www.wa21.ch

Date limite d'inscription : **16 juin 2017**.

Le nombre de participants est limité, les demandes seront prises en compte dans leur ordre d'arrivée. La facture tient lieu d'attestation d'inscription.

Langues du colloque

Les interventions se feront en allemand ou en français et seront traduites en simultanée.

Documentation

Une documentation sera remise aux participants. Les textes des interventions seront ultérieurement publiés sur le site de l'Agenda 21 pour l'eau dans la mesure où ils auront été fournis par les auteurs.

Frais d'inscription

CHF 250.-

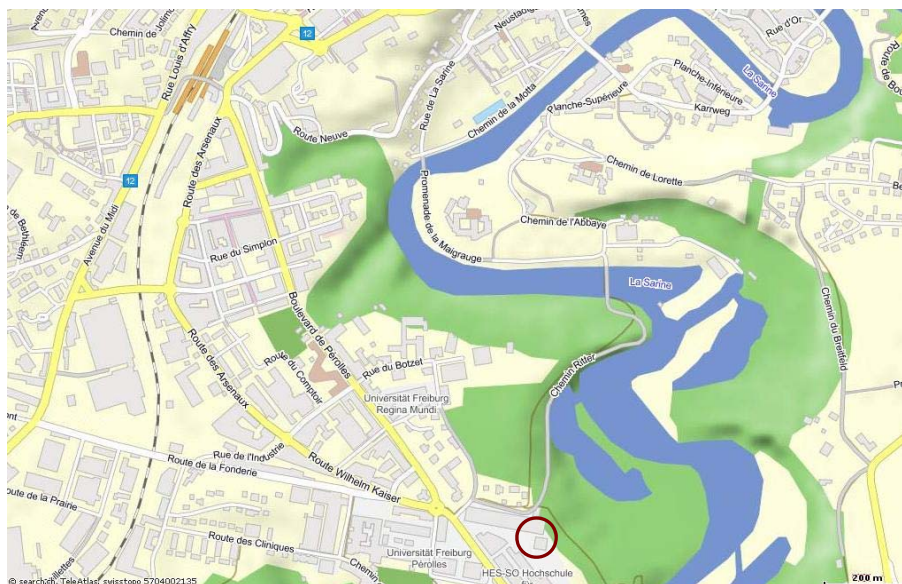
Le montant comprend les boissons, le standing lunch et la documentation.

Il doit être réglé sur facture.

Frais d'annulation : Le montant total est dû après expédition de la facture.

Itinéraire d'accès

15 minutes à pied de la gare de Fribourg ou accès par le bus NFO3 arrêt chariettes.



Organisateur

Agenda 21 pour l'eau - Réseau d'acteurs de la gestion des eaux en Suisse
Forum Chriesbach, Überlandstrasse 133, CH-8600 Dübendorf, www.wa21.ch

Secrétariat du colloque

Agenda 21 pour l'eau – Réseau d'acteurs de la gestion des eaux en Suisse
Überlandstrasse 133, CH-8600 Dübendorf, Tel. +41 58 765 54 27,
stefan.vollenweider@wa21.ch